

AVIS N° 2024/03/07-07b-03

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 07 mars 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Philippe DELAPORTE, Vice-Président Recherche,
Vu le code de l'Éducation,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le courrier de Mme ASSADOURIAN Céline du 21 février 2024, dans lequel l'intéressé demande le réexamen de sa situation par la Commission de la Recherche,

Demande de réexamen du refus d'inscription en cinquième année de doctorat
de Mme ASSADOURIAN Céline au sein de l'Ecole Doctorale 250

Mme ASSADOURIAN Céline s'est inscrite en doctorat au sein du Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM – UMR 7345) et au sein du Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINaM – UMR 7325) en novembre 2020.

Le rapport du comité de suivi de thèse individuel de décembre 2023, les avis de son directeur de thèse, du directeur du PIIM et de la directrice de l'ED 250 sont défavorables à sa réinscription en 4^{ème} année de thèse. En effet, les travaux scientifiques n'ont jamais été formalisés et la rédaction du manuscrit de thèse n'a pas été finalisée comme prévu.

C'est dans ce contexte que Mme ASSADOURIAN demande le réexamen de sa situation par la Commission de la Recherche.

Mme ASSADOURIAN est convaincue qu'une réévaluation de son cas pourrait lui permettre de finir la rédaction de son manuscrit et de soutenir sa thèse au plus tard, en décembre 2024. Toutefois, malgré l'accompagnement appuyé et bienveillant de son directeur de thèse et de la directrice de l'ED 250, les difficultés relatives à la rédaction du manuscrit demeurent insurmontables, pour la doctorante.

Après examen du dossier de Mme ASSADOURIAN, la Commission de la Recherche propose de ne pas autoriser Mme ASSADOURIAN à se réinscrire en 4^{ème} année de thèse au sein de l'ED 250.

Cet avis sera transmis au Président de l'Université qui décidera de la suite à donner.

Cet avis est émis à la l'unanimité de 34 voix Pour.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents ou représentés : 34

Fait à Marseille, le 07 mars 2024

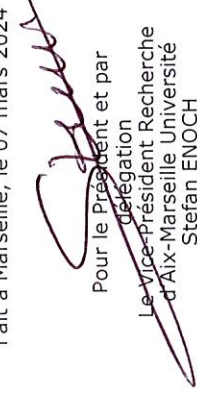


Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Point VIIb : Recours contre un refus de réinscriptions en 4ème année de thèse	
Commission de la Recherche du 07 mars 2024	
AVIS	

Nom / Prénom	Titre de la thèse	Ecole Doctorale	Directeur de thèse de l'Université d'Aix-Marseille	Laboratoire de l'Université d'Aix-Marseille	Avis de la Commission Recherche du 07 mars 2024
ASSADOURIAN Céline	Étude de l'irradiation X de glaces et de molécules organiques dans l'espace	ED 250	BORGET Fabien PARENT Philippe	PIIM UMR 7345	Avis défavorable à la réinscription de Mme ASSADOURIAN Céline en 4ème année de thèse des membres présents ou représentés

Fait à Marseille, le 07 mars 2024


 Pour le Président et par
 délégation
 Le Vice-Président Recherche
 d'Aix-Marseille Université
 Stefan ENOCH

